

---

# DANGE . St . ROMAIN

---

BULLETIN MUNICIPAL

---

1984 - N° 9

---

# SOMMAIRE

- PAGES -

LE MOT DU MAIRE	1
RAPPORTS DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :	2 à 21
- Commission INFORMATION - ACCUEIL	
- Commission des FINANCES	
- Commission EQUIPEMENT - BATIMENTS	
- Commission de l' ENVIRONNEMENT	
- Commission des SPORTS	
- Commission ENSEIGNEMENT et RESTAURANT SCOLAIRE	
- Commission AFFAIRES CULTURELLES - FETES	
- Commission du PERSONNEL	
- Commission du BUREAU d'AIDE SOCIALE	
- Comité de JUMELAGE	
DISTINCTIONS	22
JOIES et PEINES	23 - 24
SOCIETES LOCALES	25
ADRESSES UTILES	26 à 30
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	31 - 32



COMMISSIONS	RESPONSABLE	MEMBRES
AFFAIRES CULTURELLES - FETES	Mme MARIE A.	TROUVE C., NAUD D., NUTTA G. DAGUISE C.
BUREAU D'AIDE SOCIALE	Mme LOIZON M.	<u>DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL</u> BOUIN P., PETIT A., DAGUISE C. <u>DELEGUES DE L'ADMINISTRATION</u> RATTE H., CHAUSSE M., ARNAULT M. HERAULT M.
ENSEIGNEMENT - RESTAURANT MUNICIPAL	M. ARNAULT G.	PORCHERON F., RICHARD A., NUTTA G. CHEYMOL M-B., BIANCONI R.
ENVIRONNEMENT	Mme NAUD D.	BRAULT A., STANGHELLINI R., MARIE A. CHEYMOL M-B. <u>HORS CONSEIL :</u> DUBOIS G., RESIBOIS R., GUEDON D.
<u>EQUIPEMENT :</u> Voirie, Réseaux Bâtiments	M. CHAMPION G.	<u>Responsable :</u> M. CHAMPION G. - ARNAULT G., BRAULT A., HUBERT R. PORCHERON F. <u>Responsable :</u> M. CAILLE J., BIANCONI R., DELMAS J.P., CHEYMOL MB., TOUZALIN Michel
FINANCES	M. SABASTIA G.	CHAMPION G., LOIZON M., MARIE A., ARNAULT M., STANGHELLINI R., PETIT A., TROUVE C., CAILLE J., TOUZALIN Maurice, NAUD D.
IN FORMATIONS - ACCUEIL	Mme PETIT A.	BIANCONI R., LOIZON M., DAGUISE C. MARIE A., BOUIN P.
JEUNESSE ET SPORTS	M. STANGHELLINI	RICHARD A., PORCHERON F., NAUD D DELMAS J.P., SABASTIA G.
PERSONNEL COMMUNAL	M. TOUZALIN Maurice	CHAMPION G., TOUZALIN Michel, MARIE A.
<u>COMMISSIONS CANTONALES</u> C.E.G. SIVOM SYNDICAT EAU ET SIVEER	M. STANGHELLINI	EMERY M., CHAMPION G. EMERY M., STANGHELLINI R., DELMAS JF EMERY M., STANGHELLINI R., DELMAS J.P.
<u>COMMISSIONS COMMUNALES</u> SIMER SYNDICAT DES COMMUNES		EMERY M., TOUZALIN Michel, HUBERT R. EMERY M., TOUZALIN Maurice

## LE MOT DU MAIRE

J'ai l'agréable mission de vous présenter ce nouveau numéro du BULLETIN MUNICIPAL.

Nous souhaitons qu'il soit annuel afin de vous informer sur la destination de votre argent, sitôt voté le Budget Supplémentaire; mais, pour limiter les coûts, nous avons pensé qu'une année sur deux il serait simplifié; c'est ainsi, que cette fois-ci, nous n'avons pas demandé aux Associations d'y participer.

Cette année, nous avons inauguré la NOUVELLE POSTE, bien située, bien réalisée avec un minimum de dépenses.

Lorsque le FOYER-RESIDENCE sera en service on pourra dire que DANGE ST ROMAIN possède tous les équipements essentiels d'un chef-lieu de canton moderne et dynamique.

A l'ère du quantitatif succèdera l'ère du qualitatif ... .. les installations actuelles seront complétées: par exemple, un bassin d'initiation à la piscine, un local supplémentaire à la salle des fêtes etc ...

Mais nous n'abandonnerons pas pour autant l'essentiel; c'est pourquoi, dans l'étude actuelle du P.O.S., le Conseil Municipal réfléchit à l'implantation de nouvelles unités de production, artisanales ou industrielles.

Ce Plan d'Occupation des Sols, sur lequel vous serez invités à donner votre avis, a pour but d'imaginer et d'organiser aussi harmonieusement que possible le développement futur de notre commune; ce sera une des missions importantes de votre Municipalité.

Certes, les temps actuels n'incitent pas à l'euphorie; le chômage et la pauvreté ne nous épargnent pas; mais, du moins, avons-nous la consolation de savoir que les problèmes sont moins aigus ici qu'ailleurs.

Préservez notre qualité de vie faite de cordialité, de sagesse, d'équilibre et de courage.

En terminant, qu'il me soit permis de vous adresser, au nom de la Municipalité, nos vœux très sincères de bonne et heureuse année 1985.

## **INFORMATION ACCUEIL**

Nous vous présentons le bulletin municipal de 1984, qui, vous le constaterez, est moins volumineux que celui de l'an dernier. C'est que, pour des raisons financières que vous comprendrez, le conseil municipal, a pensé vous proposer, un an sur deux, un bulletin plus succinct.

Ainsi, vous trouverez seulement dans celui-ci, la présentation du budget 1984 ainsi que le mot de chacun des présidents des différentes commissions municipales.

Quant à la commission "**INFORMATION ACCUEIL**", son travail consiste comme son nom l'indique à :

### **1°) INFORMER**

a) par le biais du bulletin annuel, qui vous donne un résumé du travail des élus au sein des diverses commissions,

b) par des panneaux d'affichage dans différents points du bourg, et en particulier depuis quelques mois au dos du plan de l'agglomération sur la place de la Promenade où vous pouvez trouver diverses informations pratiques.

### **2°) ACCUEILLIR**

Nous voulions que chaque famille arrivant à DANGE SAINT ROMAIN puisse s'intégrer rapidement à la vie locale, et pour ce faire, nous avons édité une note qui est remise à tous les nouveaux habitants.

L'accueil et l'information, bien sûr, se font à chaque moment dans nos rapports quotidiens avec nos concitoyens. Nous souhaitons développer ces deux volets de notre action qui n'étant pas visible matériellement, (comme une construction ou un nouvel équipement), se veut pourtant contribuer au bien-être de tous.

**Annick PETIT**  
Responsable,

# COMMISSION DES FINANCES

- EXERCICE 1984 -

Comme à l'habitude nous présenterons successivement le Budget de Fonctionnement puis celui de l'Investissement.

-----

L'accroissement des recettes et des dépenses est de 14,2 % sur le budget précédent.

L'augmentation de la population et des services rendus par le secrétariat fait qu'une secrétaire à mi-temps passe à temps complet.

Du fait des emprunts importants conclus en 1983 les frais financiers augmentent de façon significative.

Le crédit disponible pour dépenses imprévues ( la poire pour la soif ) double presque : 262.605 contre 143.684 en 1983.



LES DEPENSES - Section de Fonctionnement

	<b>Dépenses Prévues</b>	
<b><u>Denrées et Fournitures</u></b> (Carburants, combustibles, fournitures de voirie, fournitures scolaires, etc...)	286.130	5,8 %
<b><u>Frais de Personnel</u></b>	1.713.000	34,6 %
<b><u>Impôts et Taxes</u></b>	7.150	0,1 %
<b><u>Travaux et Services Extérieurs</u></b> (Loyers, entretien des bâtiments, des routes, achat de petit matériel, frais d'électricité, etc...)	450.713	9,1 %
<b><u>Participations et Contingents</u></b> Aide sociale et participations inter-communales notamment Collège.	701.367	14,2 %
<b><u>Allocations et Subventions</u></b> La commune aide toutes les sociétés locales : ASDR, Musique, Syndicat d'Initiative, Bureau d'Aide Sociale, etc... Elle donne aussi aux oeuvres de bienfaisance pour éviter les quêtes sur la voie publique.	80.602	1,6 %
<b><u>Frais de Gestion Générale</u></b> Fêtes et cérémonies, frais de transports, fournitures de bureau, frais de P.T.T., indemnités, etc...	* 479.605	9,7 %
<b><u>Frais Financiers</u></b> à la charge de la commune	782.929	15,8 %
<b><u>Frais Financiers</u></b> faisant l'objet d'un remboursement.	16.382	0,3 %
<b><u>Ordures Ménagères</u></b>	192.000	3,9 %
<b><u>Disponible pour rembourser les emprunts et financer les investissements</u></b>	239.124	4,9 %
	<u>4.949.002</u>	<u>100,0 %</u>

\* dont 262.605 de crédit disponible pour dépenses imprévues

LES RECETTES - SECTION de FONCTIONNEMENT

	RECETTES PREVUES	
RECETTES DIVERSES ( Entrées à la Piscine, au camping tickets de cantines, concessions au cimetière, ordures ménagères etc ..)	1.320.223	26,8 %
RECETTES en PROVENANCE de l'ETAT ( article 74 )	1.505.081	30,3 %
IMPOTS LOCAUX ( article 77 )	2.123.698	42,9 %
TOTAL	4.949.002	100,0 %

Certains tarifs ( notamment les tickets de restaurant ) sont à un niveau trop bas: le décalage entre le prix de revient et le prix facturé est trop important; c'est ainsi que le restaurant municipal a accusé un déficit, en 1983, de 125.174 F comblé, bien sûr, par les contribuables.

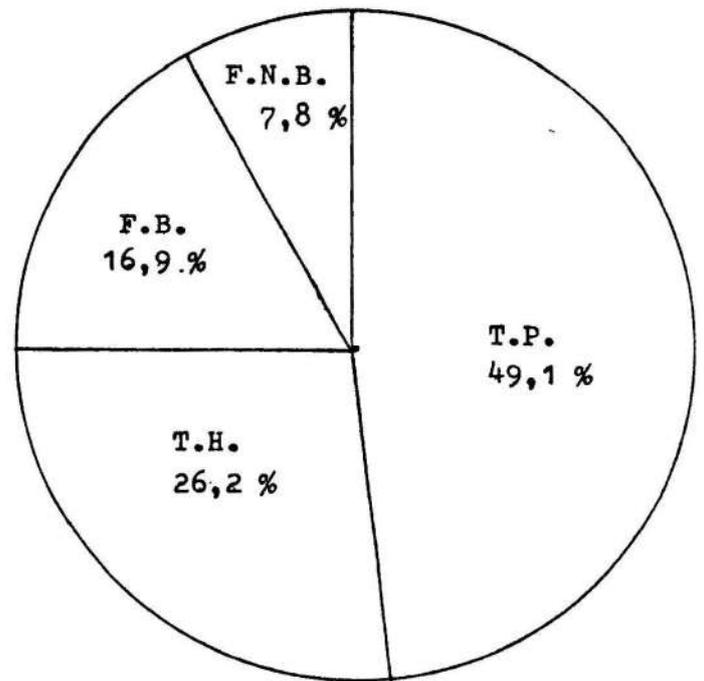
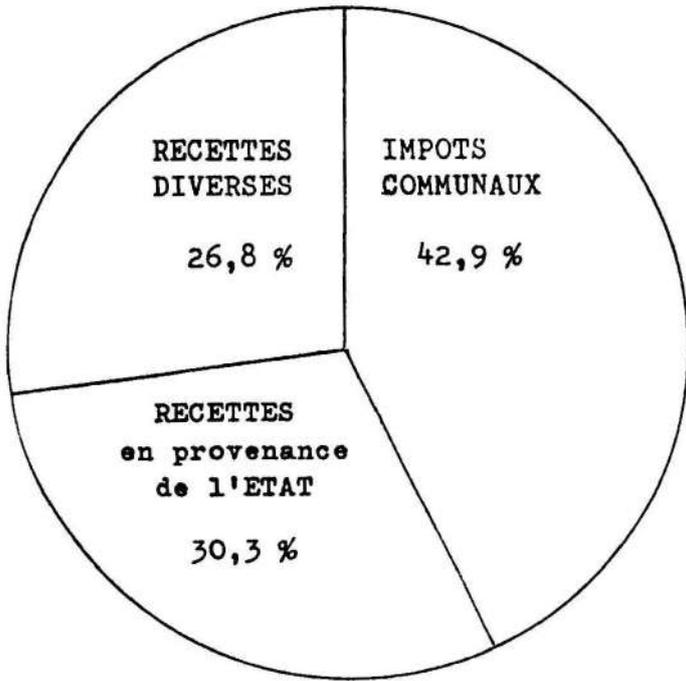
Les taux des taxes locales ont été relevés d'environ 3 %.

REPARTITION DES QUATRE TAXES

	TAUX MOYEN DEPARTEMENTAL	TAUX de la COMMUNE	PRODUIT ATTENDU	REPARTITION
Taxe d'habitation	13,20 %	7,64 %	515.633	26,2 %
Foncier bâti	15,95 %	7,63 %	332.569	16,9 %
Foncier non bâti	33,14 %	23,73 %	153.908	7,8 %
Taxe Professionnelle	13,03 %	6,79 %	967.701	49,1 %
Total			1969.811	100,0 %

REPARTITION DES RESSOURCES COMMUNALES

REPARTITION DES TAXES



T.H. Taxe d'habitation

F.B. Foncier bâti

F.N.B Foncier non bâti

T.P. Taxe professionnelle

N.B. Les propriétaires fonciers qui ont fait construire entre 1959 et 1969 ont eu, cette année, une douloureuse surprise; l'exemption qui devait durer 25 ans a été ramenée à 15 ans - Bien qu'il s'agisse d'un impôt local, la Municipalité n'y est pour rien - il s'agit d'une décision gouvernementale. ( En effet , pendant la période d'exemption, l'Etat se substitue au moins partiellement, aux contribuables )

-----

Pour les Dangeéens férus de comptabilité analytique, nous donnons au dos la situation financière de la Commune en 1983 : il s'agit du compte administratif

PERCEPTION DE  
DANGÉ - ST - ROMAIN  
18, rue de la Gare  
80220 DANGÉ-ST-ROMAIN  
C. C. P. LIMOGES 4005-20 Z  
Tel. 06-40-75

002132  
Exercice 1983

086103092

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE : BANGE ST ROMAIN

Population : 2877 habitants - Catégorie démographique : de 2000 à 5000 habitants.

MONTANTS	INTITULES DES RUBRIQUES		MONTANTS PAR HABITANT			GRANDEURS CARACTERISTIQUES		
	FONCTIONNEMENT		Pour la commune	le département	la région	Pour la commune	le département	la région
3 989 412,44	TOTAL DES PRODUITS		1 386,66	1 873,77	2 124,14	15,27	9,96	10,27
609 398,80	PRODUITS DE L'EXPLOITATION ET DU DOMAINE		211,82	186,74	218,33	34,15	34,07	34,65
1 362 694,88	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT		473,65	638,55	736,22	41,43	44,73	42,61
1 652 941,00	IMPOSITIONS DIRECTES		574,54	838,29	905,21	26,63	26,22	25,09
982 666,00	IMPOTS SUR LES MENAGES		341,55	491,31	533,03	93,00	89,70	86,89
3 710 164,69	TOTAL DES CHARGES		1 289,59	1 680,95	1 845,81	78,13	75,98	74,18
3 116 965,52	CHARGES COURANTES		1 083,41	1 423,74	1 575,83	36,87	34,79	34,24
1 471 252,53	FRAIS DE PERSONNEL		511,58	652,02	727,40	26,91	28,03	21,90
1 073 936,72	DETTE		373,28	525,38	665,20	6,99	10,29	13,10
8 033 427,94	AMORTEMENT		2 792,29	2 838,52	2 943,15	-5,05	-4,02	3,91
279 247,75	AUTOFINANCEMENT BRUT		97,06	192,82	278,34	1,07	2,01	2,41
-201 489,80	MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT		-70,03	-75,35	83,11	37,68	45,36	36,02
43 006,73	BESON D'AUTOFINANCEMENT DE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE		1 095,46	921,30	819,90	103,14	59,41	45,38
3 151 628,59	TOTAL DES RECETTES REELLES		281,05	374,95	331,05	103,14	59,41	45,38
808 577,75	MONTANT NET DES SUBVENTIONS, DES PARTICIPATIONS ET DU F.C. T.V.A.		769,20	491,14	417,01	103,14	59,41	45,38
2 213 000,00	EMPRUNTS DE L'EXERCICE		769,20	492,40	421,31	99,98	98,34	97,25
2 213 000,00	TOTAL DE LA DETTE CONTRACTEE AU COURS DE L'EXERCICE		912,85	1 096,01	1 119,27	83 JOURS	32 JOURS	43 JOURS
2 626 279,82	TOTAL DES DEPENSES REELLES (Relevement de la dette incluse)		745,76	826,59	918,85	126 JOURS	46 JOURS	63 JOURS
2 145 542,27	INVESTISSEMENTS REELS DIRECTS		745,67	812,90	893,60	0,57	0,87	0,86
2 145 292,27	FONDS DE ROULEMENT		510,34	252,57	361,66	Taux des impôts-charges cumulés de la commune et de ses groupements		
1 468 247,65	FONDS DE ROULEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		79,11	136,80	210,49	7,43	12,14	14,26
1 630 980,00	FISCALITE		46,53	60,93	79,46	22,28	35,40	44,63
227 594,00	COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL		151,33	232,75	200,74	7,43	10,72	7,55
133 873,00	TAXE SUR LES PROPRIETES FONCIERES BATIES		289,93	396,07	450,48	6,60	9,98	10,41
435 375,00	TAXE D'IMBATTION							
834 138,00	TAXE PROFESSIONNELLE							

1) sur total des dépenses  
2) sur charges de fonctionnement et de la dette

Deute relative par rapport

Taux des impôts-charges cumulés de la commune et de ses groupements

Cette fiche présente une série d'informations financières et fiscales permettant de caractériser la structure des finances de la commune et de la situer parmi les collectivités du département et de la région qui lui sont comparables sur le plan démographique. La définition et la signification de ces informations sont précisées ci-dessous. Leur interprétation, qui

doit tenir compte de l'environnement et des particularités de la commune peut cependant se révéler délicate. Le Maire trouvera bien entendu auprès du Receveur Municipal toute l'aide et tout le conseil qu'il souhaitera pour tirer de ce document le meilleur des enseignements qu'il comporte.

**TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT**

Credits nets des comptes de la classe 7 + crédits net du compte 829  
Crédit net du compte 78 - débit du compte 1407

Ce poste comprend tous les produits ayant un caractère annuel régulier qui permettent d'assurer le fonctionnement des services et de compléter notamment par le biais du prélèvement, le financement des dépenses d'investissement. En sont exclus les réductions de charge et l'excédent de fonctionnement reporté (compte 820). La fiscalité en constitue la majeure partie.

**PRODUITS DE L'EXPLOITATION ET DU DOMAINE**

Credits nets des comptes 70 et 71.

Figurent ici à la fois les produits de l'exploitation des services gérés directement par la commune tels que les cabinets, l'emplacement des entreprises municipales, l'habitat... et les produits que rapporte la commune communale, forêts, concessions de cimetières, locations d'immeubles, droits de chasse et de pêche.

**DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT**

Crédit net du compte 74

Cette dotation est versée à la commune par l'Etat en application de la loi du 3 janvier 1975. Son montant évolue comme celui de la I.V.A. perçue par l'Etat. Son attribution à chaque commune tient compte du potentiel fiscal de celle-ci et des impôts qu'elle prélève sur les ménages.

**IMPOSITIONS DIRECTES**

Crédit net du compte 777

A ce poste sont pris en compte les montants effectivement encaissés par la commune des quatre taxes qui ont remplacé les anciens centimes : la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'habitation et la taxe professionnelle.

**IMPOTS SUR LES MENAGES**

Fraction de la fiscalité directe

Les impôts sur les ménages sont utilisés pour apprécier le poids de la fiscalité locale pesant sur les particuliers. Ils se définissent approximativement comme l'addition de la partie de la taxe foncière bâties et des propriétés bâties affectées à l'habitation, de 30% de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, de la taxe d'habitation et de la taxe ou redevance d'entretien des ordures ménagères. Ils constituent l'un des critères d'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement.

**TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

Débits nets des comptes de la classe 6 (à l'exception du compte 683) - débit net du compte 878 - crédit net du compte 782

Ce poste regroupe la totalité des dépenses de fonctionnement des services communales notamment les frais de personnel et les intérêts de la dette. En sont exclus les dotations aux amortissements et les provisions. Le déficit de fonctionnement reporté (compte 820), le prélèvement pour dépenses d'investissement, et les travaux d'investissement en régie dont le montant est définitivement imputé en section d'investissement.

**CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT**

Total des charges - débit net du compte 871

Cette notion se distingue de la précédente par l'exclusion des intérêts de la dette qui, fonction de l'importance du recours à l'emprunt pour le financement des investissements réalisés, ne correspondent pas à des charges liées au fonctionnement proprement dit des services.

**FRAIS DE PERSONNEL**

Débit net du compte 87

Ce sont les rémunérations des personnels permanents ou temporaires et les charges sociales afférentes.

**ANNULTE DE LA DETTE**

Débit net du compte 571 - débits des comptes 16 et 18

L'annuité est composée à la fois du montant des intérêts des emprunts figurant en section de fonctionnement et du remboursement du capital des emprunts reporté en section d'investissement au budget de l'exercice.

**TOTAL DE LA DETTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Solides créditeurs des comptes 16 et 18 au bilan de clôture de l'exercice  
Ces dettes correspondent au capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée au titre des emprunts contractés pour une durée supérieure à deux ans et des dettes à long ou moyen terme contractées sans réception de fonds.

**AUTOFINANCEMENT BRUT**

Différence entre le total des produits de fonctionnement et le total des charges de fonctionnement.

Cette notion regroupe les dotations aux amortissements et aux primes ainsi, le prélèvement sur la section de fonctionnement et l'excédent de fonctionnement imputé de l'exercice. Elle représente les ressources que la commune a de son initiative pour financer ses produits de fonctionnement pour financer ses dépenses réelles d'investissement. Cette capacité a pu être que partiellement utilisée au cours de l'exercice.

**MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT**

Produits de fonctionnement - charges courantes annuées de la dette  
La marge d'autofinancement courant représente la part des produits de fonctionnement de la commune, disponible pour financer les biens et valeurs immobilisées entrant dans la constitution de son patrimoine. Elle est égale à l'autofinancement brut déduit du montant du remboursement de la dette en capital.

**BESOIN D'AUTOFINANCEMENT DE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE**

Fraction des amortissements de l'année correspondant à la part du patrimoine financé par des ressources autres que la dette.

Pur le règlement des annuités, la commune amortit la dette qu'elle a contractée ce qui lui permet de reconstruire chaque année, à proportion de ses capacités d'endettement initial.

De même, analogues, le besoin d'autofinancement de renouvellement du patrimoine correspond au montant de l'autofinancement qui serait nécessaire pour reconstruire chaque année, à proportion de la dépréciation du patrimoine, les ressources autres que la dette qui ont été utilisées pour constituer ce patrimoine.

La comparaison de la marge d'autofinancement courant et du besoin d'autofinancement de renouvellement du patrimoine permet d'apprécier comment l'autofinancement courant relativement dégrègé se situe par rapport à ce besoin de reconstitution des ressources dépréciées antérieurement.

**TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT**

Credits des comptes des classes 1 et 2 - débit du compte 115 - crédit du compte 15 - crédit des comptes d'annulation - débit du compte 1407

Ce total comprend les recettes encaissées directement à la section d'investissement : subventions, participations, FCTVA, emprunts et quelques recettes diverses. Il figurent pas les provisions, les réserves et les amortissements.

**MONTANT NET DES SUBVENTIONS, DES PARTICIPATIONS ET DU FOND DE COMPENSATION DE LA I.V.A.**

Credits des comptes 105 + 106 + 107 + 14 + 237 - débits des comptes 105 + 107 + 14

Il s'agit du montant net des participations subventionnées qui présentent pour la commune la caractéristique de financement d'investissement et qui ne sont acquises de manière définitive.

**EMPRUNTS DE L'EXERCICE**

**TOTAL DE LA DETTE CONTRACTÉE AU COURS DE L'EXERCICE**

Crédits des comptes 16 et 18

Ce poste représente l'ensemble des engagements financiers à long ou moyen terme contractés par la commune pendant l'exercice : emprunts et dettes sans réception probable de fonds.

**TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT**

Débits des comptes des classes 1 et 2 - débit du compte 115 - crédits des comptes 785 et 787

Cette rubrique englobe les dépenses d'investissement effectuées pour la réalisation d'équipements, le remboursement de la dette, le versement de subventions, les contributions de créances et quelques autres dépenses effectives. En sont exclus les provisions budgétaires pour charges de fonctionnement et les subventions reprises en fonctionnement.

**INVESTISSEMENTS REELS**

Débits des comptes 21 + 23 + 106 + 13 + 25 + 26 + 27 + 28

Cette rubrique recouvre l'ensemble des dépenses d'investissement affectées aux équipements réalisés par la commune et aux participations financières versées à des tiers. En sont exclus les amortissements en capital de la dette, ainsi que les remboursements éventuels de participations reçues.

**INVESTISSEMENTS REELS DIRECTS**

Débits des comptes 21 et 23

Figurent ici tous les équipements qui se sont ajoutés au patrimoine mobilier et immobilier de la commune : acquisitions et travaux.

**FONDS DE ROULEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Solides débiteurs des comptes des classes 4 et 5 - solides créditeurs des comptes des classes 4 et 5

C'est l'excédent des valeurs réalisables et disponibles sur les dettes à court terme au bilan de clôture de l'exercice. Il correspond au résultat global des opérations budgétaires de l'exercice cumulé avec les résultats des exercices antérieurs.

**COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL**

Rapport entre le montant des impôts locaux au recensement par la commune et les groupements à fiscalité distincte auxquels elle appartient le cas échéant et celui qui aurait produit l'application des taux moyens subventionnés au plan national sur la base d'imposition de chacune des taxes directes.

Ce coefficient permet de situer globalement le pouvoir fiscal exercé sur les habitants de la commune, par rapport à une hypothèse théorique. Sa comparaison avec le coefficient moyen des communes de même importance démographique du département ou de la région permet de situer par rapport à ces autres communes, le degré de mobilisation dont dispose la collectivité en matière de fiscalité directe : c'est la marge de manœuvre pour être affirmé par l'ensemble des taux de chaque taxe directe.

**TAXE SUR LES PROPRIETES FONCIERES BÂTES**  
**TAXE SUR LES PROPRIETES FONCIERES NON BÂTES**  
**TAXE D'ABATISSON**  
**TAXE PROFESSIONNELLE**

Ces impôts ont en compte à ces rubriques sont ceux levés par la commune mais aussi par les groupements dont elle fait partie.

Il est à noter que les dépenses de la rubrique de la rubrique des dépenses figurant à ces rubriques n'ont pas pour but de financer les dépenses de la commune mais de financer les dépenses des groupements dont elle fait partie.

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

I - C'est une année de transition

- a) le budget primitif et les emprunts ont été décidés et votés par la précédente municipalité.
- b) le budget supplémentaire et le compte administratif ont été approuvés par la nouvelle

II - Les taux des différentes taxes sont très bas par rapport aux moyennes départementale et régionale.

III- L'autofinancement est insuffisant :

Il y a deux façons d'en sortir -

- a) diminuer les dépenses mais on voit que déjà celles de fonctionnement sont très en dessous de la moyenne; réduire celles d'investissement serait conduire la cité à l'asphyxie.
- b) augmenter les ressources c'est à dire les impôts
  - 1- augmenter les bases : ce serait la meilleure solution : il faudrait implanter de nouvelles usines : c'est un travail de longue haleine
  - 2- augmenter les taux : c'est la solution la plus facile, la seule qui puisse être appliquée rapidement.

Dans une bonne gestion, l'autofinancement devrait

- rembourser la dette en capital des emprunts ( il est malsain d'emprunter pour rembourser une dette )
- financer une partie des travaux



SECTION d' INVESTISSEMENT

DEPENSES PREVUES	
Remboursements d'emprunts	554.383
Bureau de Poste ( supplément )	82.500
Centre de Loisirs ( supplément )	9 158
Matériel Mairie ( dont ordinateur )	207.120
Matériel Incendie	6.000
Matériel Piscine	4.400
Matériel divers	8.650
Voirie Matériel	137.300
Travaux	363.300
Eaux pluviales ( foyer résidence )	153.500
Aménagement des ruisseaux	100.000
Bâtiments communaux	153.250
Eclairage public	55.532
<b>TOTAL</b>	<b>1.835.093</b>

RECETTES PREVUES	
Excédents reportés	241.746
Subventions	211.550
Participations ( T.V.A. Taxe locale d'équipement Dotation globale d'équipement )	363.423
Créances	119.250
Emprunts	660.000
Prélèvement sur budget de fonctionne- ment	239.124
<b>TOTAL</b>	<b>1.835.093</b>

Quelques commentaires

1) Si le recours à l'emprunt était une bonne chose dans une période où les taux étaient faibles et l'inflation importante, il n'en va plus de même aujourd'hui; c'est pourquoi nous avons recouru à l'emprunt pour 660.000F seulement.

2) L'Etat cesse de donner des subventions spécifiques (afin d'encourager telle ou telle action) pour verser la dotation globale d'Equipement ( D.G.E. ) égale à 2% des investissements réalisés en 1983 et à 2,2 % en 1984. Nous craignons que cette modification de l'aide de l'Etat ne se traduise par une diminution de cette aide.

Remercions le Conseil Général de l'Aide Généreuse qu'il nous apporte à travers son P.A.D. ( Plan d'action départementale )

3) Ce budget d'investissement est caractérisé enfin par une place importante faite aux achats de matériel ce qui nous a obligés à restreindre les travaux.

4) Au 31 Décembre 1983 l'endettement de la commune était de 7.759.838 F

-----  
BUDGET d'ASSAINISSEMENT  
-----

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 294.615 F

L'abonnement est de 166 F pour 1984 et le m3 d'eau traitée est facturé 1F11.

La neuvième tranche de travaux ( le chemin de la Ligerie ) n'a pu être réalisée cette année faute de subvention.

N.B. Le nombre de m3 rejetés est calculé sur la consommation d'eau potable puisée sur le réseau public; pour les particuliers qui ne sont pas branchés on compte un forfait de 30 m3 par personne et par an; en ce qui concerne les commerces et artisanats seule la pose d'un compteur sur le puits semble une opération légale.



## COMMISSION EQUIPEMENT BATIMENTS

A la veille de clore l'année 1984, la commission des bâtiments aura eu à traiter bon nombre de projets qui font appel pour le moins à la réflexion et à la prudence. Etant entendu que les réalisations les plus importantes devront être établies dans le temps.

Le transfert de la nouvelle poste libère un immeuble jouissant d'une bonne situation par rapport au centre de l'agglomération ; bien qu'il soit souhaitable de limiter les accès sur la Route Nationale 10, l'accès côté Rue de la Gravelle, permet de nourrir les projets les plus audacieux en matière d'urbanisme. Toutefois, dans un premier temps, après des travaux d'aménagement et de restauration, il pourrait être proposé aux diverses associations : 2 salles de réunions équipées de sas et sanitaire, un local bibliothèque ainsi qu'une autre pour la société de Musique.

Presbytère : Les travaux de la nouvelle poste ayant entraîné pour des raisons de sécurité et de vétusté la suppression d'une servitude au presbytère, le Conseil Municipal a décidé de procéder à la reconstruction de ce bâtiment.

Foyer des Personnes Agées : De tous les temps les hommes se sont préoccupés de se protéger de la pluie et du vent, c'est pourquoi à l'aube de l'automne, les différentes entreprises qui participent à l'édification du foyer des personnes âgées, s'empressent de maintenir la réalisation des travaux dans le planning prévu.

Déjà, les deux principaux corps de bâtiments ainsi que les pavillons, permettent de juger de cette réalisation.

Bien que la densité de construction soit relativement importante, le site reste pour partie, boisé, ce qui concourt à l'intégration satisfaisante des bâtiments dans l'environnement.

Rappelons à ce sujet, qu'il est un souci commun de la part de l'équipe architecturale et des constructeurs, de créer des établissements où la vie puisse se consommer aussi agréablement que possible.

Jean CAILLE

Responsable,

## COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Comme chacun a pu s'en rendre compte, la Municipalité a fait procéder à la plantation de nombreux arbres, arbustes et fleurs aux essences diverses, qui contribuent à l'amélioration de l'environnement et du cadre de notre vie: 45 arbres- 390 arbustes- 100 rosiers- 2000 millepertuis ornent les terrains des sports, les écoles et les îlots directionnels, en divers points de la commune.

Comme les années précédentes, DANGE ST ROMAIN a participé au concours communal et départemental des maisons fleuries. Nous avons noté un certain effort de la part des Dangéennes et Dangéens et bon nombre de façades, balcons et jardins donnaient un visage aimable et accueillant à nos rues.

Cette année, notre tâche fut facilitée grâce à l'aide efficace et dévouée de deux habitants. Puisse-t-il y en avoir davantage l'année prochaine...

Nous aimerions ne pas en rester là et qu'en 85 grâce à un fleurissement accru de la commune, nous puissions participer honorablement au concours national des VILLES et VILLAGES FLEURIS.

Ce ne sera possible que si chacun se sent concerné.

### RESULTAT : ECHELON DEPARTEMENTAL

Mention spéciale : Mr et Mme MESNARD Charles, route de Descartes  
Mention : Mr et Mme VIVIER Michel, 14 rue du Stade  
Mention : Mr et Mme JUDES René, 3 route de Vaux

### ECHELON COMMUNAL

Maison avec jardin visible de la rue:

- Mr et Mme JUDES René, 3 route de Vaux
- Mr et Mme BRAULT André, 12 route du Rond
- Mr et Mme REBOURG Laurent, 3 route du Rond
- Mr et Mme GABILLET Serge, 5 route du Rond
- Mme CHAMPION Germaine, 2 rue de la Fosse à l'Ane

Décor floral sur la voie publique :

- Mr et Mme CONSTANTIN Serge, rue des 3 Moulins

Balcons et Terrasses :

- Mr et Mme MESNARD Charles, route de Descartes
- Mr et Mme COURCEL Marcel, 14 le Ruisseau

Fenêtres et murs :

- Mr et Mme VIVIER Michel, 14 rue du Stade
- Mr et Mme TROUVE Marcel, 20 rue du Stade

Denyse NAUD

Responsable

## COMMISSION DES SPORTS

Les installations sportives de DANGE ST ROMAIN sont maintenant toutes opérationnelles:

- deux terrains de foot-ball avec annexes ( vestiaires-douches )
- quatre courts de tennis avec annexes
- piscine
- Installations d'athlétisme

L'effort de la Municipalité portera désormais sur l'environnement des installations sportives; il a d'ailleurs déjà commencé puisque arbres et haies ont été plantés autour et sur les divers stades.

Les installations sont mises à la disposition des diverses sections sportives. Nous espérons que les résultats seront à la hauteur de la qualité des équipements et que chacun aura à coeur de préserver ce qui est le bien de tous; l'entretien et surtout les réparations coûtent cher et nécessitent des crédits qui pourraient être employés à d'autres réalisations.

Nous comptons donc sur la bonne volonté et l'esprit de responsabilité de tous les sportifs.

R.STANGHELLINI , Maire adjoint



# COMMISSION ENSEIGNEMENT ET RESTAURANT SCOLAIRE

## GARDERIE

Plusieurs réunions ont eu lieu pour étudier ce projet. En accord avec les Associations de parents d'élèves, la commune a décidé de mettre à leur disposition un local ; la gestion de la garderie sera assurée par les parents d'élèves.

## CLASSES de PERFECTIONNEMENT

Les locaux sont terminés et la rentrée 84 a pu se dérouler dans de bonnes conditions dans ce nouveau cadre.

## INFORMATIQUE

Début 1985, un matériel informatique va être mis en place dans la commune au niveau des écoles. Il sera utilisé par les élèves des Ecoles Primaires et sera mis à la disposition des membres d'un club local.

## RESTAURANT SCOLAIRE - ANNEE 1983

Pour 22831 repas enfants servis, le prix moyen a été de 13,65 F, une subvention du FORMA de 0,23/repas a été accordée.

La participation de la commune a donc été de 102.579,78 F .

Cette somme étant trop importante, le Conseil municipal a décidé des tarifs suivants pour octobre 1984:

enfants	11,50 F
adultes	16,25 F
3e âge	20,25 F

Gérard ARNAULT

Responsable

## COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES - FETES

### RENOVATION de l'EGLISE de ST ROMAIN

Le vendredi 18 MAI 1984 eut lieu l'inauguration de la Rénovation de l'EGLISE de ST ROMAIN, en présence d'une nombreuse assemblée. La soirée fut animée par la chorale du Foyer Culturel et un jeune guitariste classique de TOURS.

Les travaux de rénovation coûteront au total environ 280.000 F; nous bénéficions de deux subventions du Conseil Général pour un total de 69 156 F et de deux du Ministère de la Culture de 21 900 F.

La décision de cette rénovation avait été prise par la précédente municipalité sous la Présidence de Monsieur RATTE et sur la demande du Docteur Pierre MARIE.

Plusieurs personnes ont oeuvré à la réussite de cette entreprise:

- Monsieur MORIN, l' architecte
- les entrepreneurs: Messieurs ROMPEUX- GAUVRIT- BEREAU- ALLIGNET et CHARTIER
- les bonnes volontés dont Mesdames BONNET- BROSSE- JOYEUX- JUCQUOIS NAUD- MARIE- Melle GIROIRE et Messieurs TOUZALIN Michel- ROLLAND et BARDEAU

Quelques réparations restent encore à terminer: vantail d'entrée, écoulement des eaux pluviales.

Notre petite église de ST ROMAIN est maintenant ouverte chaque jour grâce à la bonne volonté de Mme Raymonde FONTENEAU.

### BIBLIOTHEQUE:

La bibliothèque municipale, installée dans l'ancienne Mairie de St-Romain est ouverte deux fois par semaine.

- le mercredi matin, de 9H à 11 H sous la responsabilité de Mme MORILLEAU
- le vendredi soir, de 16H30 à 18H30 sous la responsabilité de Madame CHAUSSE Monique.

Elle est fermée durant le mois d'AOUT.

### Coûtisation - année 1984:

- gratuit pour les enfants et jeunes scolarisés
- 10 F 50 pour les adultes

Mme MARIE  
Responsable

## BUREAU D'AIDE SOCIALE

Commençons par notre dernière activité qu'annonçait le 8ème Bulletin:  
LA BOURSE AUX VETEMENTS.

Elle a eu lieu à la Salle Municipale, le 15 SEPTEMBRE, en collaboration avec les bureaux d'Aide Sociale des Communes du Canton. Ce fut un gros travail et je me permets de remercier ici les 15 personnes bénévoles qui ont bien voulu donner de leur temps pour la réussite de cette entreprise.

Nous avons enregistré 465 vêtements déposés par 50 familles DE DANGE ST ROMAIN qui ont fait partie des 1300 articles mis à la disposition du public. Nous avons eu 60 acheteurs pour une vente de 125 vêtements dont 51 de DANGE ST ROMAIN. Seules 21 familles de la Commune ont été touchées par cette vente.

Ce n'est pas la grande joie, mais nous n'avions pas d'expérience en la matière. Nous avons tenté l'aventure que nous renouvelerons sans doute aux environs des fêtes de PAQUES. Que chacun soit attentif aux articles des journaux, des tracts dans les boîtes à lettres, aux affichettes chez les commerçants ... pour répondre à nos appels, pour déposer mais aussi pour faire des achats souvent intéressants.

Pour les personnes âgées, le service de repas cuisinés par le restaurant scolaire fonctionne toujours. Ce repas peut-être consommé au club ou être emporté chez soi. Pour en bénéficier, il suffit de téléphoner au 86-35-24. Le prix est jusqu'à ce jour de 20 F 25.

### COLIS DE NOËL- REPAS:

Depuis quelques années, la Municipalité avait l'habitude d'offrir un repas aux personnes retraitées afin de resserrer les liens amicaux. Cela était possible dans les années florissantes où l'on disposait d'un budget confortable. Mais l'exemple vient de haut; il faut, nous aussi, sacrifier à la restriction et resserrer les cordons de notre bourse.

D'autre part, il faut rester honnête et reconnaître que notre but n'était pas complètement atteint:

Notre repas annuel, qui, en principe, devrait regrouper TOUS LES RETRAITES

de la commune, ne réunissait en fait, que quelques personnes en plus des membres du Club des DEUX CITES, qui, eux, se rencontrent déjà régulièrement. Cependant, faire plaisir aux personnes âgées est toujours notre souci : aussi nous gardons pour les 70 ans et plus, notre colis de NOEL, que nous essayerons d'étoffer d'avantage.

Le bureau d'Aide Sociale poursuit sa politique d'aide aux situations sociales les plus difficiles: secours spéciaux destinés à couvrir les dépenses de premières nécessités ( ce secours reste en effet exceptionnel et veut pallier aux situations très critiques, à plus forte raison lorsqu'il y a des enfants ).

Et bien sûr, le B.A.S. ne peut se dérober à son rôle premier qui est l'étude des dossiers concernant :

- La prise en charge du ticket modérateur
- La prise en charge des cotisations à l'assurance volontaire pour les personnes ne pouvant bénéficier d'une couverture sociale
- L'aide aux personnes âgées ( en particulier l'étude des dossiers d'aide ménagère )
- L'allocation compensatrice
- Le placement des personnes handicapées dans des établissements de travail.

Faut-il rappeler que, la commission du B.A.S. est constituée de Monsieur le Maire, de quatre conseillers : Mesdames BOUIN Paulette- PETIT Annick- LOIZON Marcelle et de Monsieur DAGUISE Claude , de quatre membres désignés par le Préfet : Messieurs Michel ARNAULT - Michel CHAUSSE- Maurice HERAULT- Henri RATTE-

#### Quelques mots de notre FOYER- RESIDENCE

Le chantier s'est ouvert en MARS et de semaine en semaine, il prend vraiment de l'allure. Dans quelque temps, l'Office d'H.L.M. mettra à notre disposition pendant quelques heures, un appartement témoin. Nous organiserons une porte ouverte permettant aux intéressés et à leurs familles d'en faire connaissance.

Mme LOIZON, maire adjointe

## COMITE DE JUMELAGE

### Jumelage Mamer - Dangé-Saint-Romain : C'était le tour des jeunes...

Quand, dans le cadre d'un jumelage, les adultes se retrouvent pour un match de foot-ball, un concert de musique ou de chants choraux, un exercice de sapeurs-pompiers, c'est un grand moment dans le présent, mais quand des jeunes se reçoivent en famille, c'est un grand pas dans l'avenir. Cette année, les luxembourgeois de Mamer et les français de Dangé-Saint-Romain avaient choisi de mettre en place des échanges entre jeunes avec l'espoir de reprendre cette formule chaque année. Et c'est ainsi que seize jeunes de 12 à 14 ans se sont retrouvés pendant quinze jours, d'abord huit jours à Dangé puis huit jours à Mamer.

Le 13 juillet, ce sont tout d'abord les mamerois qui sont venus participer à notre fête nationale : jeux et musique l'après-midi, retraite aux flambeaux et feux d'artifices le soir et quelques pas de danse au bal populaire. Surpris tout d'abord, ils ne furent pas les moins ardents à porter lanternes, torches et lampions. Le reste du séjour, ils le passèrent en famille, le temps étant partagé entre les promenades et la piscine. Exception, le jeudi après-midi où, après la visite du musée de l'Automobile à Châtellerault, ils se distrairent au centre de loisirs du Lac, en bordure de la forêt. Le soir ils furent accueillis au Centre Aéré où ils dînèrent avec une vingtaine de jeunes du Centre. Puis la soirée se termina par une veillée où parents d'accueil et dirigeants les rejoignirent pour des jeux et des chants. "Sous les ponts de Paris" en luxembourgeois répondant "Au gros Bill".

Le 21 juillet, c'était le voyage en commun vers Mamer avec arrêt à Verdun et visites du musée de Fleury, de la tranchée des baïonnettes, du cimetière et de l'ossuaire de Douaumont. Hélas ! deux heures, c'était trop court surtout pour les garçons qui auraient voulu en voir et en connaître plus sur la Grande Guerre de 14-18. Après la découverte de Longwy, de Rodange et de leurs paysages d'acierie et de hauts-fourneaux, c'était l'arrivée à Mamer. Là-bas, cirque, piscine et promenades à travers le Luxembourg occupèrent agréablement le séjour des dangéens ainsi qu'une journée pique-nique au bord de la Mamer, meublée de jeux divers avec une trentaine d'autres jeunes mamerois. Puis le 29, ce fut le retour sur Dangé, mais ce n'était qu'un "au revoir" avec photo de famille et

surtout le désir pour Michèle LUTGEN, Eliane KETTELS, Anouk MORBY, Nadine SCHMID, Annémie TONNAR, Malou HEURTZ, Alain PRETEMER et Yves NICKELS d'une part, Karine BRAULT, Manuela VERDON, Florence DENIS, Laetitia ROUSSEAU, Liliane MAUDUIT, Vincent FURGET, Jean-Christophe GAUVRIT et Sébastien ARNAULT d'autre part, de recommencer, et pour les autres, de participer l'an prochain.

La réussite de ces échanges, si elle est une satisfaction pour les responsables des deux communes, montre que les jeunes sont largement ouverts à notre monde moderne et que le jumelage de Mamer et de Dangé-Saint-Romain a un bien bel avenir devant lui.

**Jacques FURGET**

Secrétaire,



## COMMISSION DU PERSONNEL

Le souci de la Municipalité et de la commission reste l'efficacité du personnel et l'amélioration de ses conditions de travail.

C'est dans cet esprit que le Conseil Municipal a fait une part importante à l'achat de matériel dans le budget d'investissement: balayeuse et roto-broyeur pour la voirie publique, outillage moderne pour l'atelier de menuiserie, ordinateur pour le secrétariat.

La commission souhaite que le personnel conscient des efforts consentis par le Conseil Municipal s'attache au bon fonctionnement de leurs services respectifs dans le meilleur esprit de dévouement à la cause publique.

Maurice TOUZALIN

et les membres de la commission



# DISTINCTIONS

Ont été décorés de la MEDAILLE d'HONNEUR DEPARTEMENTALE et COMMUNALE

- Monsieur René JUDES ) en tant que Conseillers Municipaux
- Monsieur Gérard BOUIN
- Madame Rachèle BARBOT en tant qu'employée communale

à titre militaire, le 11 NOVEMBRE 1984

- Monsieur Camille MAIGNAND , Guerre 14-18  
MEDAILLE MILITAIRE

- Messieurs Franck BESNARD )  
Michel CHARLES ( CROIX DU COMBATTANT AFN  
Michel JOUBERT )  
France REBOURG (

## CENTENAIRE

*La Municipalité adresse ses félicitations  
à Monsieur KRYKWA Wladislaw  
dont nous avons fêté le centenaire  
cette année, le 2 Septembre 1984.*

# JOIES ET PEINES

## NAISSANCES

THIBAUT Alexandra	19 NOVEMBRE 1983	CHATELLERAULT
MARTIN Baptiste	4 DECEMBRE 1983	"
BONNET Mikael	4 DECEMBRE 1983	"
BOZIER Julien	6 DECEMBRE 1983	"
FLORANDEAU Thomas	8 DECEMBRE 1983	"
BRADY Jimmy	30 DECEMBRE 1983	"
*****		
ROLDAN Sébastien	10 JANVIER 1984	"
BERNARD Yoann	15 JANVIER 1984	"
CLEMENT Aurélien	31 JANVIER 1984	"
BILLOUIN Jennifer	27 FEVRIER 1984	"
AURIBAUT Céline	29 Février 1984	"
NIBAUDEAU Fabiola	12 MARS 1984	"
GUERIN Thomas	22 MARS 1984	"
CHARBONNIER Myriam	17 MARS 1984	"
BARBOT Anthony	21 AVRIL 1984	"
LOURY Michaël	4 MAI 1984	"
FONTAINE Aurélie	17 JUILLET 1984	"
LONGUET Cécile	4 SEPTEMBRE 1984	"
TRANCHANT Xavier	12 SEPTEMBRE 1984	"
POUPARD Florian	8 OCTOBRE 1984	THOUARS - 79
DENIAU Ludovic	8 OCTOBRE 1984	CHATELLERAULT

## MARIAGES

AUGER Dominique et BAULU Christine	17 DECEMBRE 1983
JACQUET Pascal et GUERIN Clara	24 DECEMBRE 1983
*****	
GUERIN Pascal et GILBERT Sylvie	4 FEVRIER 1984
NIBAUDEAU Jean-Marc et BROUARD Patricia	11 FEVRIER 1984
FONTAINE Philippe et MARTINEZ Sylvie	3 MARS 1984
DUFLOT Jean-Marie et LACOMBE Hélène	30 AVRIL 1984
GROSSE Bruno et CHARCELLAY Chantal	2 JUIN 1984
MAHE Yann et MARCHEIX Danielle	2 JUIN 1984
GIUSTINIANI Jean-Mathieu et GERMON Claudie	9 JUIN 1984
ELIOT Pierre et DOUET Josseline	9 JUIN 1984

.../...

SOURIAU Dany et MOREIRA BATISTA de BARROS Maria	7 JUILLET 1984
ARNAULT Robert et BERLAND Colette	9 JUILLET 1984
HUN Khatharith et HOLA Irène	4 AOUT 1984
BOUTIN Bruno et THORESON Sylvie	1er SEPTEMBRE 1984
MORISSET Jean-François et HERAULT Florence	29 SEPTEMBRE 1984

DECES

GIRARD Lucien	16 NOVEMBRE 1983
HERVE Georges	30 NOVEMBRE 1984
ROBERT Laetitia	24 NOVEMBRE 1983
MOTILLON Henri	15 DECEMBRE 1984
FAINEANT Marcel	15 DECEMBRE 1983

\*\*\*\*\*

GILLOT Marcel	23 JANVIER 1984
LEGER Armande Vve PRAEL	22 JANVIER 1984
TRANCHANT Clémence Veuve LEBLANC	10 MARS 1984
CHAMPION Maurice	29 MARS 1984
SCHALLER Joseph	14 AVRIL 1984
CUILLIERIER Raymond	9 MAI 1984
CHOUARD Charles	23 MAI 1984
BARBELLION Jacques	29 MAI 1984
DEROSE Fernand	21 JUIN 1984
LARCHER Camille	29 JUIN 1984
LAMARQUE Héléne Veuve SABASTIA	10 JUILLET 1984
VENAULT Marylène	26 JUILLET 1984
LEDAUPHIN André	27 JUILLET 1984
MAKUCK Paraskewiez Veuve CHAIMBAULT	7 AOUT 1984
MAYO Jean	19 AOUT 1984
LEROUY Valérie épse SERREAU	19 AOUT 1984
CABUZEL Lucien	25 AOUT 1984
GUERIN René	2 SEPTEMBRE 1984
BOUTIN Yvonne Vve TOUILLET	12 SEPTEMBRE 1984
PERROT Daniel et VIGEANT Lydia	23 JUIN 1984
BARANGER Anicet et MORICET Christine	30 JUIN 1984
LE SCANFF Ernest	17 SEPTEMBRE 1984
CARTIER Vivianne	23 OCTOBRE 1984
GILBERT Marcel	24 OCTOBRE 1984
GABELIN Madeleine Veuve GAUDIN	2 NOVEMBRE 1984

## SOCIETES LOCALES

SYNDICAT d'INITIATIVE	Jean BAUDEAU , Président
SOCIETE de MUSIQUE	Norbert MALBRANT, Président
ASDR OMNISPORTS	Robert STANGHELLINI, Président
- Section FOOT- Ball	Octave JEUDI, responsable
- Section Athlétisme	Jacques DENOUES "
- Section Tir	André DELAFOND "
- Section Ping-Pong	Yves LECOMTE "
- Section Billard	Gérard MALBRANT "
- Section Boules Lyonnaises	René FRADIN "
- Section Tennis	Robert STANGHELLINI "
- Section Cyclotourisme	Jacques DUBOIS "
ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVES	
- Ecoles DAUDET & A.SOUCHE	Louise DUBOIS, Présidente
- Ecole L.PERGAUD	Andrée POTET , Présidente
- Ecole et Collège Privés	Michel ARNAULT, Président
- Collège	Mme ROLLAND , Présidente
ASSOCIATION de CHASSE ( ACCA)	Michel TOUZALIN, Président
AMICALE des SAPEURS-POMPIERS	Dominique NERRIERE, Président
ASSOCIATION DES DONNEURS de SANG	Jean-Claude RICHARD, Président
ANCIENS COMBATTANTS 39/ 45	René GOURON, Président
ANCIENS d'A.F.N.	Michel CRON, Président
ASSOCIATION des AIDES FAMILIALES RURALES	Michel ARNAULT, Président
AMIS des ENFANTS DE DANGE ST ROMAIN ( CENTRE AERE )	Simone MAUDUIT, Présidente
Club des DEUX CITES ( 3e AGE)	Marguerite MOREAU, Présidente
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Geneviève GRIMAUD, Présidente
FOYER CULTUREL	Marie-Antoinette MARIE, Présidente
COMITE de JUMELAGE	Henri RATTE, Président
	Jacques FURGET, secrétaire
GRUPE THEATRALE DE DANGE-SAINTE-ROMAIN	Geneviève GRIMAUD, Présidente
CENTRE PIOLANT	Jean THEBERGE, Directeur
O.G.E.C. (organisme de gestion des écoles catholiques)	Laurent REBOURG, Président
ESPOIR SPORTIF	Jacques ROY, Président

## ADRESSES UTILES

### - COMMERCANTS -

#### \* AMBULANCE

M. AUBERT - 38 route de Descartes  
M. CHARRAULT Luc, les Hardouins

Tél: 86.40.33  
Tél: 86.34.88

#### \* ASSURANCES

"Le SECOURS", MATTEZ Gérard, rue de la Gare  
"LE GROUPE DROUOT", RENOUX Pierre, route Nationale 10  
"SAMDA", BOUIN Paulette, rue de la Gravelle

#### \* AUTO-ECOLE

- Mme BRUNET Nadia, 68 route Nationale 10

#### \* BOUCHERIE

LACOMBE Roland, 62 route Nationale 10  
METAIS Alain, 82 route Nationale 10

#### \* CAFES

"La Promenade", BERLAUD Michel, Place de la Promenade  
"La Terrasse", MALBRANT Gérard, Place St Romain  
(tabac)  
"Le Galopin" BIDEAU Eliane, route Nationale 10  
"Café des Sports", ENAIN Suzanne, route Nationale 10

#### \* CAFE-RESTAURANT

"La Gare", MALBRANT Michel, rue de la Gare  
"Le Marmiton", MAILLARD Bernard, route Nationale 10  
"Au Feu de Bois", CUENCA Alain, 29 route Nationale 10  
"La Chaumière", BOU Jean-Claude, 21 rue St Romain  
"Les Bons Enfants", CHAINE André, 31 rue St Romain  
"Chez Arlette", DAGUET Arlette, route Nationale 10  
"La Crémaillère" LAGEON Alain, route Nationale 10

#### \* CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Tél: 86.35.22

Mercredi de 9 H à 12 H - Vendredi de 16 H 30 à 18 H 30  
Jeudi de 9 H à 12 H - Samedi de 9 H 00 à 12 H 30

#### \* CHARCUTIER - TRAITEUR

COMPAGNON André, 80 route Nationale 10

#### \* CHAUSSURES

FIETTE Jean, route Nationale 10

\* COIFFEUSES

ARNAULT Colette, route Nationale 10  
PREVOST Patricia, route Nationale 10  
"DANY COIFFURE" PETIT Martine, route Nationale 10  
"SALON LYDIE", BARROS Lydie, rue Jules Ferry

\* COMBUSTIBLES

- PORCHERON François, 68 route Nationale 10

\* CONFECTION

- MOREAU Suzanne, rue St Romain

\* DENTISTE

- Mme SOUCHAUD, 21 rue du collège

Tél: 86.41.68

\* DROGUERIE - QUINCAILLERIE

- FABRY Solange, rue St Romain  
- TESSERAU Yves, 5 rue St Romain

\* EPICERIE

- GUEDON Jean, route Nationale 10  
- MAUDUIT Pascal, Place de la Promenade

\* FLEURS

- FLORANDEAU, route Nationale 10  
- BRUNEAU Ginette, route Nationale 10  
- BARBOT Jean-Claude, le Maupas

\* GARAGES

- CHAVANEL Albert, route Nationale 10  
- JUDES René et Alain, 3 route de Vaux  
- MEULIN Rémy, route Nationale 10  
- BRUNET Serge, 4 route Nationale 10  
- RABOTTEAU Bernard, 83 route Nationale 10  
- CREUZON André, 41 route Nationale 10

\* GARE S.N.C.F. - Ouverture du lundi au vendredi :

de 6 H 15 à 7 H 15 et de 8 H 30 à 11 H  
de 12 H 40 à 13 H 20 et de 18 H 00 à 19 H 15

- le samedi :

de 6 H 15 à 7 H 15 et de 10 H 00 à 11 H  
de 12 H 40 à 13 H 15

\* GENDARMERIE

- Les Ormes

Tél: 17

\* INFIRMIERE

Melle VINCENT, 37 rue du collège

Tél: 86.37.02

\* KINESITHERAPEUTES

- Mme et M. VIEL, 19, rue du Collège
- M. BOULY Pierre, Cabinet d'auxiliaire médical

Tél: 86.41.44

\* LAINÉ PHILDAR

- MEUNIER Monique, route Nationale 10

\* LIBRAIRIE

- BON, route Nationale 10

\* MARCHE

samedi matin - Place de la Promenade

\* MAROQUINERIE - ARTICLES DE PECHE

- DENIAU Gérard, rue St Romain

\* MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BOEUF Paul, rue de la Grand Croix

\* MATERIEL VOIRIE

- GHERRAERT Robert, Le Prieuré

\* MEDECINS

- Docteur Dominique MARIE Tél: 86.40.31
- Docteur Robert STANGHELLINI Tél: 86.42.75
- Docteur Jean TOCOUA Tél: 86.45.00

Le service médical de garde est assuré du samedi midi au lundi 8 H selon le tableau établi par l'Ordre Départemental des Médecins, par un des Médecins du Canton dont le nom et le numéro de téléphone sont indiqués le samedi matin dans la presse. La Brigade de Gendarmerie, aux ORMES en possède également la liste.

En cas d'urgence, pendant que le médecin de garde effectue une visite et se trouve momentanément absent, sa permanence téléphonique est à même d'avertir le service hospitalier le plus proche de l'arrivée imminente, soit par ambulance, soit par voiture particulière d'un malade critique dont l'état exige un examen immédiat.

\* METREURS - ECONOMISTES

- MIT Jacques et Pierre, rue Justin Pachet

\* PAIN

- GERON Jean-Marie, rue St Romain
- GRIMAUD Paul, route Nationale 10

\* PERMANENCES SECURITE SOCIALE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

le lundi de 14 H à 15 H 15

\* PHARMACIE

- M. NAUD, rue de Saint-Romain

Tél: 86.40.25

\* PHOTOS

- POTET Pascal, route Nationale 10

\* POMPIERS

(En cas d'urgence deux dispositifs d'appel de la Sirène sont implantés un à la Mairie et le deuxième au Centre Social à St Romain).

Tél: 86.40.44

" 86.35.39

" 86.40.08

" 86.41.25

\* P.T.T.

Tél: 86.40.00

Ouverture de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H  
le samedi de 9 H à 12 H

Départ du Courrier : 18 H 35 - Samedi : 12 H 35

\* RESTAURATION DE MEUBLES

- LEFEVRE Georges, Charçay

\* TABAC - CONFECTION

- PETIT Christian, route Nationale 10

\* TRESOR PUBLIC - PERCEPTION - RECETTE MUNICIPALE C.N.P.

Tél: 86.40.36

Ouverture de 8 H à 12 H et de 13 H à 16 H  
(sauf le samedi)

\* VETERINAIRE

Tél: 86.40.17

- M. LANCNER Marc, 20, rue Jules Ferry

\* VOLAILLES

- TRIPHOSE Clotaire, 13 route de Vaux

- ENTREPRISES LOCALES -

\* CARRELEUR

- LABARRE Bernard, rue des 3 Moulins

Tél: 86.46.16

\* CHARPENTE

- BERAU Raymond, 112 route Nationale 10  
- GAUVRIT René, 21 rue Justin Pachet  
- CARTIER Angel, 58 rue Justin Pachet

Tél: 86.41.36

Tél: 86.40.29

\* ELECTRICITE

- CHARBONNIER Christian, la Fayette  
- ALLIGNET Dominique, Place St Romain  
- DAGUENET Michel, 48 Résidence la Fayette  
- MAUDUIT Jacques, la Davière  
- MEUNIER Claude, 84 route Nationale 10  
- VERDON Yvon, 35 route Nationale 10  
(pas pour travaux immobiliers)

Tél: 86.46.76

Tél: 86.44.51

Tél: 86.40.43

Tél: 86.31.36

Tél: 86.42.70

Tél: 86.41.47

.../...

\* MACONNERIE

- CAILLE Jean, 1e Clos des Barres, route des 3 Moulins Tél: 86.44.65
- ROMPEUX Jacques, 7 route de Vaux Tél: 86.41.22
- ROMPEUX Jean, 1 rue de la Fosse à l'Ane Tél: 86.35.56
- TOUZALIN Marcel, 124 route Nationale 10 Tél: 86.40.64
- OLIVEIRA Auguste, Place St-Romain
- BARBOZA Joachim, 53 route Nationale 10 Tél: 86.36.92

\* MENUISERIE

- BIDAULT Albert, 24 route Nationale 10 Tél: 86.40.79
- CUILLIERIER Michel, rue Jules Ferry Tél: 86.40.68

\* PEINTURE

- BASTARD J.Pierre, 4 rue de Mamer Tél: 86.36.02
- CHAMPIGNY, 35 rue Justin Pachet Tél: 86.41.10
- CHESNE Régis, route du Rond Tél: 86.38.80
- DELAFOND André, 11 rue du Collège Tél: 86.36.51
- JEUDI Octave, 18 rue du Stade Tél: 86.41.23
- MORICET Claude, rue Ludovic Goulier

\* PLOMBERIE

- BOEUF Lucien, 20 route Nationale 10 Tél: 86.40.78
- MAUDUIT Jacques, 1a Davière Tél: 86.36.31

\* REVETEMENT SOL

- CHESNE Régis, route du Rond Tél: 86.38.80
- LANDRY Régis, 13 rue St-Romain Tél: 86.41.08

\* SERRURERIE

- RECOUPE Jean, 93 route Nationale 10 Tél: 86.40.62

\* TENTURES

- DENIAU Gérard, 11 rue St-Romain Tél: 86.40.44



## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

\* MAIRIE - Tél : 86.40.01

Ouverture de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H 30  
(Sauf mercredi et samedi après-midi)

- RECEPTIONS DU MAIRE

de 10 H à 12 H : Mardi - Vendredi - Samedi  
de 18 H à 19 H : Mardi - Vendredi  
ou sur rendez-vous } sauf réunions

- PERMANENCES A LA MAIRIE

- Conciliateur : Vendredi après-midi à partir de 15 H
- Allocations Familiales : 2ème Mercredi de chaque mois de 9H à 12H
- Société Artisanale de Secours Mutuel : 3ème Jeudi des mois de Février, Avril, Juin, Septembre et Novembre de 14 H à 15 H sur la place (camion bureau)
- C.I.C.A.S. : Tous les deux mois de 10 H 30 à 12 H  
(Retraite complémentaire) selon calendrier affiché en Mairie.
- C.F.I.C. : Tous les 2ème Mercredi de chaque mois de 10 H à 11H 30  
(Confédération française des infirmités civiles)

\* PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL

- Assistance Sociale : le Mardi de 14 H 30 à 16 H  
2ème mercredi de 10 H à 12 H (chaque mois)
- Consultation des nourrissons : le lundi à 14 H
- Orthophonie : rendez-vous à prendre au 21.60.87

- AIDE MENAGERE - (Personnes âgées)

Tél: 86.36.90

- M. BOUTRY Roger, 2 rue Traversière

- ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

- M. ARNAULT Michel

Tél: 86.41.19

- Mme PETIT Annick

Tél: 86.40.35

- CREDIT AGRICOLE

de 9 H à 12 H 30 et de 14 H à 17 H }  
Samedi - de 9 H à 12 H 30 et de 14 H à 16 H } - Sauf le lundi

- CULTE CATHOLIQUE Tél: 86.40.71
  - M. le Curé DROUULT, rue Jules Ferry
  
- GROUPE SCOLAIRE
  - Collège NATIONALISE Tél: 86.41.09
  - Collège MIXTE PRIVE Tél: 86.41.38
  - Ecole PRIMAIRE PRIVEE Tél: 86.34.23
  - Ecole ALPHONSE DAUDET Tél: 86.41.64
  - Ecole LOUIS PERGAUD Tél: 86.43.45
  - Ecole MATERNELLE A. SOUCHE Tél: 86.35.24
  
- OFFICE NOTARIAL - Les Bonnins Tél: 86.40.07
  
- SERVICE D'ADDUCTION D'EAU
  - M. GUERIN René Tél: 86.42.86
  
- SYNDICAT D'INITIATIVE - Siège Social, MAIRIE de DANGE-SAINT-ROMAIN
  
- TELEPHONE PUBLIC
  - M. DECHENE, la Berterre Tél: 86.40.60

